ECOLE SAINT CHRISTOPHE
MARCQ-EN-BAROEUL

28, rue du Dr Bouret (Direction, secrétariat et classes élémentaires)
20 bis, rue Boissonnet (classes maternelles)
: 03.20.98.64.26
viemonstchristophe@gmail.com
secretariatstchristophe@hotmail.fr
http://www.ecolesaintchristophe.fr

Marcq-en-Baroeul, le 24 août 2020,

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous voici presque arrivés à la fin de notre pause estivale. Nous espérons qu'elle a offert à chacune et chacun d'entre vous des moments de détente, de plaisir et de repos nécessaires après ces 6 derniers mois « éprouvants ». Vous avez déposé les dossiers de rentrée dans la boîte du 28 rue Bouret ; les cartables sont sans doute déjà prêts, les professeurs commencent à retourner à l'école et certains élèves sont pressés de retrouver leurs camarades. Enfin, vous êtes impatients de déposer vos enfants à l'école… **Signes qui ne trompent pas que la rentrée approche à grand pas !**

Vous êtes, légitimement, nombreux à vous interroger sur les conditions de cette reprise.
Selon la dernière version du protocole sanitaire de l'Education nationale et les propos du 20/08 sur FR2 de notre ministre, **celle-ci devrait se dérouler presque normalement le 1er septembre prochain.**

Le 1er septembre, tous les élèves retourneront en classe.
Finies les journées alternées. **Tous les élèves pourront être accueillis tous les jours sans exception.**
La distanciation physique, qui nous a conduit à séparer les classes en demi-groupes afin de respecter la surface de 4 m2 par élève, ne sera plus obligatoire à partir de la rentrée lorsqu'elle n'est *"pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves"*. L'assouplissement de la règle s'applique dans tous les autres espaces, clos ou non, des écoles : garderie, réfectoire, cours d'école, bibliothèques. Les élèves seront tous scolarisés 4 jours par semaine même si, rappelle le protocole, l'espace doit être réorganisé afin de *"maintenir la plus grande distance possible entre les élèves"*.

En tissu ou jetable, **le masque sanitaire devra être porté par les professeurs** à l'intérieur ou à l'extérieur *"lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie"*. Les enseignants devront rappeler aux élèves les gestes barrières, comme le lavage des mains ou l'éternuement dans le coude et ils pourront retirer leur masque lorsqu'ils se trouveront à plus d'un mètre de distance du groupe.
Le port du masque est à proscrire en maternelle et il n'est pas recommandé en élémentaire.
Si certaines familles le souhaitent, le masque sera autorisé pour les élèves de CM à condition que les parents le fournissent et que les enfants sachent le porter efficacement.

Que les élèves se rassurent : l'accès aux espaces collectifs sera possible dès le 1er septembre. Ils pourront également retrouver leurs camarades des autres classes pendant la récréation et les pauses déjeuner : **la limitation du brassage entre les groupes d'élèves n'est plus obligatoire.** Le protocole sanitaire autorise également *"la mise*

à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, crayons, etc.)". Toutefois, les arrivées et les départs de l'école devront être *"particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents"*, préconise le document ministériel.

En cas de reprise de l'épidémie, les écoles pourraient fermer à nouveau, puisque le ministère de l'Education nationale a d'ores et déjà mis à disposition des personnels enseignants un plan de continuité pédagogique. Ce plan propose *"un ensemble d'outils pour la préparation de la rentrée scolaire 2020 dans l'hypothèse d'une circulation active du virus sur tout ou une partie du territoire".* A ce jour, la mesure n'est cependant pas envisagée au niveau national, le ministère évoquant des "*situations géographiques localisées*".
En cas de fermeture, les enseignants pourraient procéder comme en mars/avril/mai derniers et se baser sur un certain nombre de ressources proposées par l'EN pour mettre en place l'école à la maison.

Bien conscient du retard potentiellement accumulé par certains élèves décrocheurs pendant le confinement, l'Education nationale enjoint les professeurs à s'assurer dans un premier temps que tous les élèves maîtrisent les compétences essentielles de l'année précédente : *"Entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, les apprentissages sont concentrés sur les connaissances réputées acquises dans le cadre d'une scolarité ordinaire et nécessaires pour commencer leur année dans de bonnes conditions"*, précise la circulaire.

Nous avons bien compris que les injonctions de l'E.N arriveront au compte-goutte selon l'évolution du virus…

Concrètement, à l'école Saint Christophe :

- Masques obligatoires pour tous les adultes aux abords de l'école et dans l'enceinte (si la distanciation d'un mètre n'est pas assurée) jusqu'à nouvel ordre.
- « Pré-rentrée », le lundi 31 août de 15 à 17 heures, uniquement réservée aux nouveaux élèves accompagnés de l'un des 2 parents.
- Rentrée de tous les élèves le mardi 1er septembre.

Ceux du site maternel seront accompagnés par 1 des 2 parents à l'entrée de la classe.
Seuls les parents d'élèves entrant en CP et des nouveaux élèves pénétreront dans la cour du site élémentaire.
Malheureusement, le petit déjeuner traditionnel offert à toutes les familles le jour de la rentrée est annulé !
Comptez sur nous pour nous rattraper en temps conviviaux lorsque la situation sanitaire aura évolué dans le bon sens !

- Garderies, cantine et études assurées dès le 1er septembre.
- Conditions d'entrées et de sorties travaillées lors de la prérentrée en équipe pour limiter au maximum les croisements sans pour autant changer drastiquement nos horaires afin de ne pas gêner les familles ayant plusieurs enfants.

Bien évidemment, soyez assurés que vous serez régulièrement mis au courant de l'évolution des évènements par circulaire papier, par l'intermédiaire des parents-relais ou/et sur le site internet de l'école.

Dans l'attente de vous revoir le lundi 31 août après midi pour les nouveaux et le mardi 1er septembre pour tous, je vous assure, chers parents, de mes sentiments dévoués.

Xavier VIEMON, Chef d'établissement,